

## Le Burundi est-il condamné à devenir un pays sans horizon politique ?

Les Échos, 27/07/2018 Opinion | Le Burundi ou la Syrie des Grands Lacs Ayant annoncé qu'il ne sera pas candidat à la présidentielle de 2020, président burundais, Pierre Nkurunziza, est en train de faire de son pays la Syrie des Grands Lacs, pour plusieurs raisons.

Après avoir promulgué la très controversée nouvelle Constitution du Burundi, le président burundais, Pierre Nkurunziza, a annoncé qu'il ne sera pas candidat à la présidentielle de 2020, dans un discours prononcé à Bugendana. Adoptée par référendum le 17 mai dernier, la nouvelle Constitution offrait la possibilité de briguer deux nouveaux mandats de sept ans chacun à Nkurunziza, lui permettant ainsi de rester au pouvoir jusqu'en 2034. La large victoire du "oui" à cette consultation populaire (73,2 %) a été officiellement validée par la Cour constitutionnelle du Burundi, malgré le rejet de la coalition d'indépendants Amizero y'Abarundi, menée par l'opposant Agathon Rwaswa, contestant ainsi les résultats du référendum controversé du 17 mai sur une réforme de la constitution. En dépit de la dernière annonce Nkurunziza, l'Afrique reste aujourd'hui en face d'une dictature en progression, depuis le coup de force du troisième mandat présidentiel et face à l'apathie de l'ONU et de l'Union africaine. L'accord d'Arusha remis en cause Tout d'abord, il est important d'évoquer l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation (août 2000), qui a été de la médiation entre l'ancien président de la Tanzanie, Julius Nyerere, et Nelson Mandela. Cet ambitieux accord avait pour but de mettre fin à la guerre civile burundaise débutée en 1993, précédée par des cycles de violences meurtrières. À l'époque, ni les groupes rebelles ni le gouvernement du Burundi n'avaient pu imposer une solution militaire décisive. Cet accord, aujourd'hui censé être le repère de la résolution des crises au niveau de la région, devait normalement permettre sortir d'une crise profonde et établir un processus de paix effectif au Burundi. Aujourd'hui, on est loin du compte et des organisations comme l'Union africaine et les Nations Unies sont impuissantes devant cette situation. Il est fort probable que le Burundi est en train de devenir en quelque sorte la Syrie des Grands Lacs. Cette comparaison tient dans le fait qu'on est dans un pays où la crise a rapidement pris de l'ampleur, alors qu'on avait donné l'impression qu'elle est n'est pas aussi grave que cela puisse paraître. De plus, les différents ambassadeurs du Conseil de sécurité de l'ONU n'ont pas réussi à faire plier le pouvoir et résoudre la profonde crise qui frappe le pays. Quels moyens pour endiguer une dictature en progression ? Si le cas burundais préoccupe l'Union africaine depuis quelques années, la solution d'une intervention militaire reste inenvisageable. Par ailleurs, l'Union africaine n'a pas les moyens pour intervenir et les coûts sont exorbitants. Ensuite, même une solution politique est quasi impossible, puisqu'il devrait y avoir avant tout un dialogue et une volonté de négociations. En effet, devant cette situation, on est en dehors de tout raisonnement en termes de rapport de force, mais aussi, on assiste à une absence de toute rationalité politique. À ces éléments, s'ajoute la dérive sectaire des responsables du parti présidentiel, le Cnodd-FDD, ayant pris depuis début mars une série de décisions qui entretiennent la polémique. En outre, les violences, liquidations et intimidations exercées par les Imbonerakure, miliciens de ce parti, ont été attestées et dénoncées par les ONG internationales, à l'image de Human Rights Watch et d'Amnesty International. Par conséquent, Nkurunziza a réinventé une théocratie à la burundaise, où il y a un passage de la raison politique à la déraison mystique. Le Burundi est-il condamné à devenir un pays sans horizon politique ? Sans façade maritime, le Burundi, qui a choisi de vivre en autarcie, est un pays enclavé et où il devient de plus en plus difficile de trouver une issue à la crise. Des organisations comme Amnesty International ont presque jeté l'éponge, étant donné qu'il devient de plus en plus compliqué d'organiser des missions ou de qualifier et vérifier les faits en place. Parmi les chiffres disponibles, on trouve ceux de la Ligue ITEKA (organisation locale des droits humains interdite d'exercer sur le territoire burundais depuis octobre 2016). Dans son nouveau rapport, la FIDH, via son organisation membre, la Ligue ITEAK, a recensé 1710 meurtres, 486 cas de disparitions, 558 victimes de torture et 8 561 arrestations arbitraires. Tandis que le nombre des réfugiés aurait dépassé les 400 000, d'après les estimations de la Cour pénale internationale (CPI). Rappelons en dernier lieu que la CPI avait annoncé en avril 2016 l'ouverture d'un examen préliminaire sur les violences commises au Burundi depuis la réélection controversée de Nkurunziza en avril 2015. Cependant, les actions de la CPI resteront très limitées, du fait que le Burundi a quitté définitivement en octobre 2017 la CPI, devenant ainsi le premier pays africain à acter son départ de l'institution internationale. HAMZA EL GUILI / Chercheur-doctorant à l'ENCG Tanger

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});